



5 rue de Consdorf
L-6551 BERDORF
Tél : 79 01 87 - 34
Mail : annette.colljung@berdorf.lu

Berdorf, le 30.03.2026
(jusqu'au 28.04.2026 inclus)

Avis – Demande d'autorisation de bâtir

Conformément aux dispositions de l'article 5 du règlement grand-ducal du 8 juin 1979 relatif à la procédure à suivre par les administrations relevant de l'Etat et des communes, le bourgmestre de la commune de Berdorf annonce par la présente que le dossier pour la demande d'autorisation de bâtir **à la rénovation et à la transformation de la maison unifamiliale avec annexes, à la construction d'une piscine couverte et d'un garage, ainsi que le réaménagement des alentours** sur un terrain inscrit au cadastre de la commune de Berdorf sub. **section A de Bollendorf-Pont**

no: 2423/4086
au lieu-dit: route de Diekirch

sis à l'adresse (future) :

21, route de Diekirch
L-6590 Weilerbach

est complet et conforme aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en matière d'urbanisme et des bâtisses.

Le public peut prendre inspection des plans ou obtenir des renseignements sur le projet cité jusqu'au 28.04.2026 pendant les heures d'ouvertures de la commune, au service technique.

Après la délivrance de l'autorisation de bâtir, un recours contre la décision citée est ouvert conformément aux prescriptions du règlement grand-ducal du 8 juin 1979 relatif à la procédure à suivre par les administrations relevant de l'Etat et des Communes. Ce recours peut être interjeté auprès du Tribunal administratif par une requête qui devra être signée par un avocat à la Cour sous peine de déchéance dans un délai de trois mois à partir de la notification de la présente.

LE SECRETAIRE,

Claude OE



LE BOURGMESTRE,

Joe NILLES